



CRASSIER

CONSEIL COMMUNAL

Législature 2021 - 2026
Aux membres du Conseil communal
Aux membres de la Municipalité
ASSERMENTATION
Ordre du jour

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que nous vous communiquons ci-dessous, l'ordre du jour de la séance d'installation des Autorités législatives et exécutives de notre commune qui aura lieu

le mardi 8 juin 2021
à 19h00 à la Salle communale.

Ordre du jour (1^{ère} partie présidée par Monsieur le Préfet Olivier FARGEON):

1. Appel.
2. Assermentation des membres du Conseil.
3. Assermentation de la Municipalité.
4. Election du/de la Président(e) du Conseil.
5. Election du/de la Secrétaire du Conseil.

Ordre du jour (2^{ème} partie présidée par le/la nouveau/elle Président(e):

6. Election du/de la Vice-président(e).
7. Election des Scrutateurs(trices) et des Suppléant(e)s.
8. Election des Commissions.
9. Election des Délégué(e)s aux associations intercommunales et autres représentations.

Nous précisons que tout Conseiller absent, qui n'aura pas prêté serment n'est pas éligible à des fonctions internes du Conseil.

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette cérémonie d'assermentation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

POUR LE CONSEIL COMMUNAL

Le Président:
P. Contegat

La Secrétaire ad intérim:
B. Isabettini

